



# **RAPPORT D'EXECUTION AU 31 MARS DE LA LOI DE FINANCES 2019**

VERSION DU CITOYEN



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



# Introduction

Dans le cadre du pilotage du suivi de l'exécution de la loi de finances et pour assurer une meilleure communication sur l'information budgétaire, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Générale du Budget élabore et publie, chaque fin de trimestre, le rapport d'exécution du budget de l'Etat. Ledit rapport fait une présentation de l'exécution infra-annuelle du budget par l'exécutif et expose l'utilisation de l'argent public collecté à la réalisation des services publics en faveur des citoyens.

La publication du rapport, qui plus est, de sa version simplifiée permet de garantir aux citoyens, le droit d'accès à l'information reconnu par les dispositions du décret n°2015-035 du 29 janvier 2015 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques en République du Bénin.

Le présent guide de lecture du [rapport de l'exécution au 31 mars de la loi de finances pour la gestion 2019](#), s'articule autour des points suivants :

- 📌 Présentation détaillée du niveau de collecte des taxes, impôts et droits de douane et autres recettes inscrits dans le budget de l'Etat ;
- 📌 Présentation de l'exécution des dépenses de l'Etat ;
- 📌 Principaux domaines où l'argent public est utilisé ;
- 📌 Nouveaux emprunts (crédits) pour pouvoir rendre les services aux citoyens ;
- 📌 Niveau de remboursement de la dette passée de l'Etat.

# Introduction

## Principaux points d'exécution de la loi de finances au 31 mars 2019

Constituée du budget de l'Etat et des opérations d'emprunts et de remboursements de la dette publique, [la loi n° 2018-39 du 28 décembre 2018 portant loi de finances pour la gestion 2019](#) est égale en ressources et en charges à la somme de 1 877 543 millions de FCFA. Ce montant de la loi de finances 2019 est un peu plus élevé que celui de la loi de 2018 qui est de 1 862 918 millions de FCFA.

# I. RECETTES CONSOLIDÉES DU BUDGET DE L'ETAT

Au cours des trois (03) premiers mois de l'année 2019, les recettes (argent) mobilisées du budget de l'Etat se sont établies à **269 595,9 millions de FCFA**. Elles représentent 22,3% de la prévision annuelle dont le montant est de 1 211 902 millions de FCFA.

L'argent collecté à fin mars 2019 est plus élevé de 39 377,7 millions de FCFA que celui mobilisé sur la même période en 2018.

L'augmentation ainsi constatée au premier trimestre 2019 est le résultat de la poursuite de la simplification des procédures de paiement d'impôts et taxes, les fruits de l'expérimentation de facturation électronique demandée aux entreprises et de la lutte contre le non-paiement ou le détournement d'impôts par certains contribuables.

L'illustration ci-dessous renseigne sur les différentes sources de recettes (recettes fiscales ou non fiscales et autres sources de recettes) ayant permis d'atteindre ce résultat.

## Présentation du niveau de réalisation des principales sources de recettes budgétaires à fin mars 2019



## Présentation détaillée du niveau de collecte des taxes, impôts et droits de douane et autres recettes inscrits dans le budget de l'Etat

Nature des recettes budgétaires	2018			2019			Ecart	Variation (%)
	Prévision annuelle	Réalisations au 31 mars	Taux (%)	Prévision annuelle	Réalisations au 31 mars	Taux (%)		
<b>Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)</b>								
<b>I- Recettes fiscales</b>	<b>397 000</b>	<b>78 293,0</b>	<b>19,7</b>	<b>433 000</b>	<b>98 999,3</b>	<b>22,9</b>	<b>20 706,3</b>	<b>26,4</b>
<b>1- Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services (taxes sur valeur ajoutée-TVA)</b>	157 930	32 002,0	20,3	187 530	42 197,0	22,5	10 195,0	31,9
<b>2- Droits et taxes à l'importation</b>	180 551	38 843,0	21,5	201 109	45 179,3	22,5	6 336,3	16,3
<b>3- Droits et taxes à l'exportation</b>	13 254	2 067,0	15,6	10 925	2 628,0	24,1	561,0	27,1
<b>4- Autres recettes fiscales (Redevance d'aménagement urbain et de sécurisation de corridor, Taxe statistique, Taxe sur la pollution / éco taxe, Taxe spécifique ciment, etc.)</b>	45 265	5 381,0	11,9	33 436	8 995,0	26,9	3 614,0	67,2
<b>II-Recettes non fiscales</b>	3 500	954,0	27,3	3 500	879,0	25,1	-75,0	-7,9
<b>Total DGDDI</b>	<b>400 500</b>	<b>79 247</b>	<b>19,8</b>	<b>436 500</b>	<b>99 878</b>	<b>22,9</b>	<b>20 631,3</b>	<b>26,0</b>

Nature des recettes budgétaires	2018			2019			Ecart	Variation (%)
	Prévision annuelle	Réalisations au 31 mars	Taux (%)	Prévision annuelle	Réalisations au 31 mars	Taux (%)		
<b>Direction Générale des Impôts (DGI)</b>								
1- Impôts sur les Revenus Non Salariaux	143 800	32 353,00	22,5	154 129	25 981,10	16,9	-6 371,9	-19,7
2- Impôts sur les Revenus Salariaux	72 900	17 928,60	24,6	74 980	20 529,90	27,4	2 601,3	14,5
3- Impôts sur les Biens et Services	251 200	54 328,30	21,6	268 192	68 772,80	25,6	14 444,5	26,6
4- Impôts sur la Propriété	1 500	130,8	8,7	1 300	974	74,9	843,2	644,6
5- Autres Recettes Fiscales	4 000	837,3	20,9	4 000	1 059,60	26,5	222,3	26,5
6- Recettes fiscales diverses (majorations et pénalités)	-	190,6	-	-	181,1	-	-9,5	-5,0
7- Recettes Non Fiscales (Loyers d'Immeubles)	0	20,2	-	0	-	-	-20,2	-100
<b>Total DGI</b>	<b>473 400</b>	<b>105 788,8</b>	<b>22,3</b>	<b>502 600</b>	<b>117 498,5</b>	<b>23,4</b>	<b>11 709,7</b>	<b>11,1</b>
<b>Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)</b>								
1- Revenu de l'Entreprise et du Domaine	1 778	381,7	21,5	2 083	179,2	8,6	-202,5	-53,1
2- Droits et Frais Administratifs	4 480	1581,9	35,3	4 741	1634,2	34,5	52,3	3,3
3- Amendes et Condamnations Pécuniaires	181	37	20,4	190	2332,7	1 227,7	2 295,7	6 204,6
4- Produits Financiers	4 830	6630	137,3	8 500	6556,3	77,1	-73,7	-1,1
5- Autres Recettes Non Fiscales	53 632	6405	11,9	58 664	9723,8	16,6	3 318,8	51,8
6- Recettes Exceptionnelles	41 183	6770	16,4	41 402	7718,3	18,6	948,3	14,0
<b>Total DGI</b>	<b>106 084</b>	<b>21 806</b>	<b>20,6</b>	<b>115 580</b>	<b>28 145</b>	<b>24,4</b>	<b>6 338,9</b>	<b>29,1</b>

Nature des recettes budgétaires	2018			2019			Ecart	Variation (%)
	Prévision annuelle	Réalisations au 31 mars	Taux (%)	Prévision annuelle	Réalisations au 31 mars	Taux (%)		
<b>Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)</b>								
<b>Total ANDF</b>	<b>3 025</b>	<b>233,5</b>	<b>7,7</b>	<b>5 000</b>	<b>539,4</b>	<b>10,8</b>	<b>305,9</b>	<b>131,0</b>
<b>Fonds Nationale des Retraités du Bénin (FNRB) et autres organismes publics</b>								
1- FNRB	44 800	9 982,7	22,3	51 000	11 111,5	21,8	1 128,8	11,3
2- Fonds Routier (Ressources propres)	4 000	693,3	17,3	0	0,0	-	-693,3	-100,0
3- Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)	5 000	922,9	18,5	4 000	2 646,4	66,2	1 723,5	186,7
<b>Total FNRB+FR+CAA</b>	<b>53 800</b>	<b>11 598,9</b>	<b>21,6</b>	<b>55 000</b>	<b>13 757,9</b>	<b>25,0</b>	<b>2 159,0</b>	<b>18,6</b>
<b>Comptes d'Affectation Spéciale (CAS)</b>								
1- Opérations Militaires à l'Etranger (OME)	16 000	2 055,4	12,8	16 000	0,0	0,0	-2 055,4	-100,0
2- Partenariat Mondial pour l'Education (PME)	1 300	0,0	0,0	0	0,0	#DIV/0!	0,0	#DIV/0!
<b>Total CAS</b>	<b>17 300</b>	<b>2 055</b>	<b>11,9</b>	<b>16 000</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>-2 055,4</b>	<b>-100,0</b>
<b>Autres recettes budgétaires</b>								
1- Dons budgétaires	15 800	0,0	0,0	13 700	0,0	0,0	0,0	-
2- Allègements de la dette	0	0,0	-	0	0,0	-	0,0	-
3- Fonds de concours et recettes assimilées	65 700	9 489,7	14,4	67 522	9 777,6	14,5	287,9	3,0
<b>Total autres recettes budgétaires</b>	<b>81 500</b>	<b>9 489,7</b>	<b>11,6</b>	<b>81 222</b>	<b>9 777,6</b>	<b>12,0</b>	<b>287,9</b>	<b>3,0</b>



## II. DÉPENSES DU BUDGET DE L'ETAT

Orientées essentiellement vers l'amélioration des conditions de vie des béninois et le maintien de l'administration publique, le niveau de consommation des dépenses du budget de l'Etat pendant le premier trimestre 2019 a atteint **344 508,2 millions de FCFA** sur une prévision annuelle de 1 373 041 millions de FCFA, ce qui correspond à un taux d'engagement de 25,1%.

### Voyons bien dans quoi l'Etat a mis l'argent collecté au titre des (03) trois premiers mois l'année 2019



Salaires des employés de l'Etat : **106 582,3 millions de FCFA**



Paieement des intérêts de la dette publique (intérieure et extérieure) : **20 176,9 millions de FCFA**



Charges de fonctionnement de l'administration publique (achats de fournitures, matériels de bureau, équipements et entretien des appareils et véhicules de l'Etat...) :  
**22 490,9 millions de FCFA**



Dépenses de transfert (prise en charge des personnes âgées, des handicapés et hémodialysés, bourses, gratuité de la césarienne, cantines scolaires, repas dans les prisons civiles, subventions aux entreprises publiques, aux agences et autres) : **56 857,3 millions de FCFA**



Prise en charge des pensions des agents de l'Etat admis à la retraite : **23 405,7 millions de FCFA**



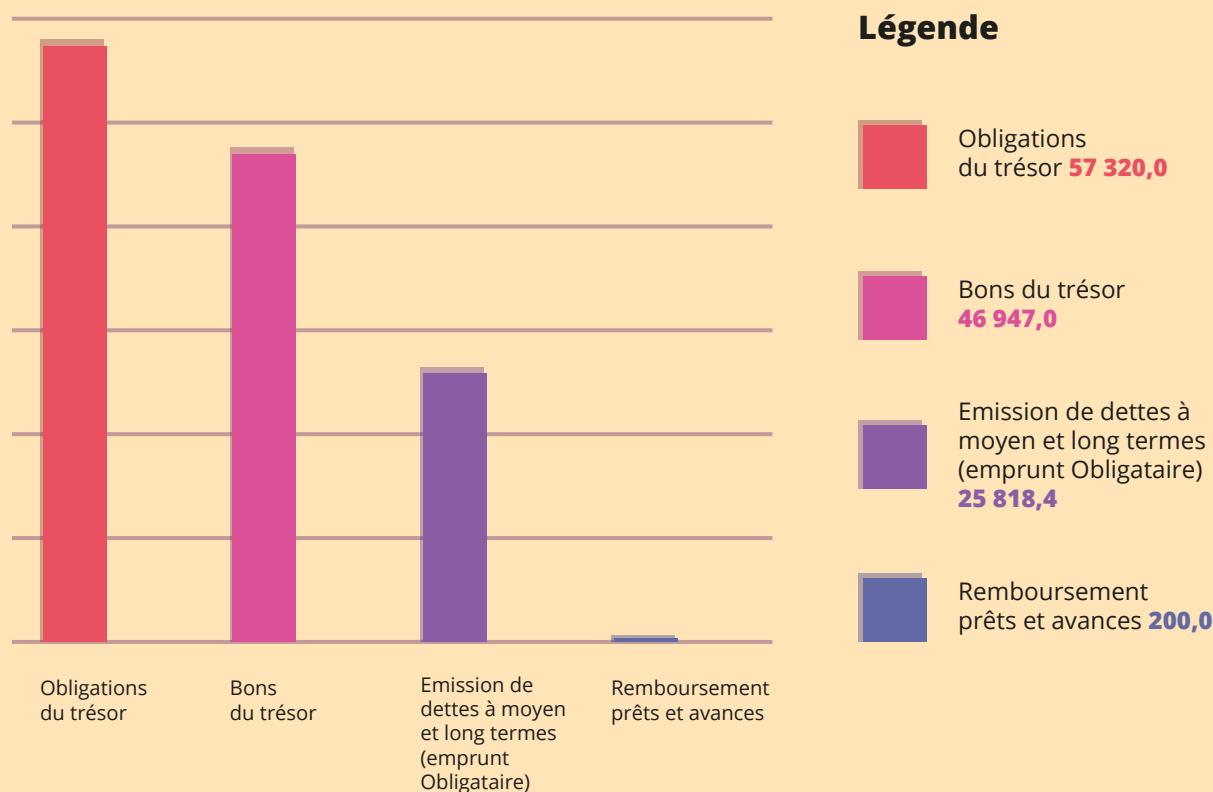
“soucieux du bien-être de tous les citoyens béninois, le Gouvernement œuvre inlassablement depuis 2016 en dépensant premièrement l'argent de l'Etat pour les **investissements (32,8%)**, deuxièmement pour **les salaires de ses employés (30,9%)**, troisièmement pour les **transferts aux ménages ainsi qu'aux services autonomes (16,5%)**, ensuite pour le paiement des **pensions aux retraités (6,8%)**, et ainsi de suite...”

### III. OPÉRATIONS D'EMPRUNTS ET DE **REMBOURSEMENTS DE LA DETTE DE L'ETAT**

## Nouveaux emprunts (crédits) pour pouvoir rendre les services aux citoyens

Les nouvelles dettes contractées par l'Etat au premier trimestre 2019 en vue de continuer à réaliser les projets d'investissement s'élèvent à **130 285,4 millions de FCFA**.

Le détail, en millions de FCFA, se présente comme suit :

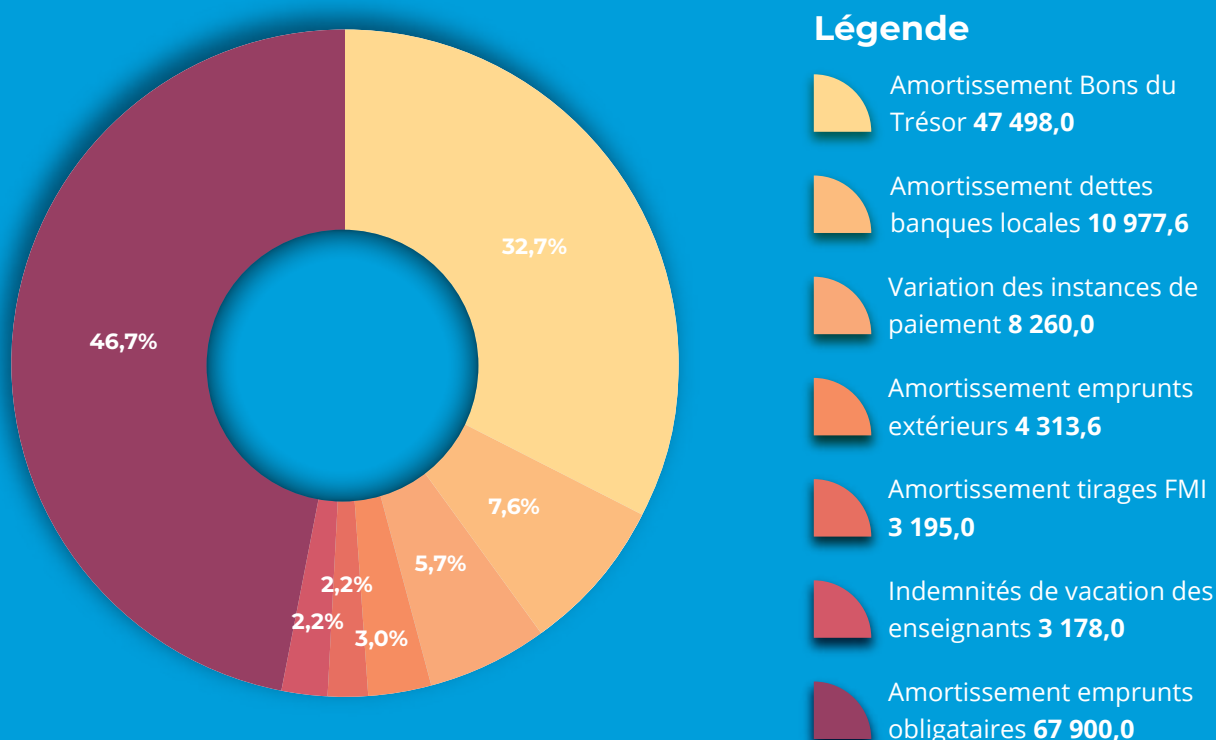


Source : DGB, juin 2019

## Niveau de remboursement de la dette passée de l'Etat

Comme les ménages et les entreprises, l'Etat aussi doit aux partenaires au développement de l'argent qu'il avait passé pour offrir des services importants aux populations, surtout les plus exposées à la pauvreté. Et *“comme les bons comptes font les bons amis”*, le Gouvernement s'emploie, chaque année, à rembourser les dettes qui sont arrivées à l'échéance.

A fin mars 2019, les remboursements des prêts contractés par l'Etat ont atteint **145 322,1 millions de FCFA** dont la répartition, par composante, se présente ci-après :



Source : DGB, juin 2019

## IV. PRINCIPALES FONCTIONS DES **DÉPENSES DE L'ETAT**

L'exécution des dépenses, par fonction, au titre du premier trimestre 2019 se présentent comme ci-dessous.

**Tableau n°1** : Principaux postes de dépenses de l'Etat à fin mars 2019 (en millions de FCFA)

N°	Fonctions	Prévisions	Exécution	Taux d'exéc.	Poids
1	Affaires économiques-Equipement	421 600,0	69 423,0	16,5%	20,2%
2	Services Généraux de l'Administration	319 375,5	110 686,6	34,7%	32,1%
3	Enseignements	250 033,1	62 488,1	25,0%	18,1%
4	Défense, Ordre et Sécurité Publique	110 755,7	25 449,4	23,0%	7,4%
5	Protection de l'Environnement-Assainissement	68 216,3	25 619,7	37,6%	7,4%
6	Santé et Protection Sociale	70 584,8	10 915,7	15,5%	3,2%
7	Souveraineté	74 110,3	29 355,9	39,6%	8,5%
8	Loisirs, Sports et Culture	58 365,2	10 569,9	18,1%	3,1%
<b>Total Fonctions</b>		<b>1 373 041,0</b>	<b>344 508,2</b>	<b>25,1%</b>	<b>100%</b>

Source : DGB, juin 2019

# Conclusion

A fin mars 2019, les objectifs du Gouvernement pour ce qui concerne la collecte des impôts, taxes et autres droits ont été atteints.

Pour ce qui est des dépenses, elles sont exécutées et essentiellement orientées vers l'investissement dans les infrastructures socioéconomiques (mise en œuvre du projet d'accès universel à l'eau potable, alimentation intégrée scolaire, pavage et bitumage des voies dans les grandes villes, etc.) pour la poursuite de l'amélioration des conditions de vie des populations, surtout les plus pauvres.

La poursuite des efforts de chacun de nous (citoyens, entrepreneurs, commerçants, cultivateurs, agents de l'Etat) et des partenaires au développement, comme c'est le cas au premier trimestre 2019, permettra au Gouvernement la bonne mise en œuvre de toutes les actions sociales prévues dans le budget de l'Etat.

## GLOSSAIRE

**Année/gestion budgétaire** : période d'exécution du budget allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

**Audit** : diagnostic global portant sur l'examen des comptes et l'évolution de l'organisation et de la gestion d'une collectivité ou d'un organisme.

**Budget de l'Etat** : ensemble des recettes et des dépenses de l'Etat voté par les Députés pour une année.

**Crédits** : autorisation de dépenser, accordée sur un montant déterminé, pour un objet également déterminé.

**Contrôle** : action de vérifier ou de comparer le degré de conformité, sinon d'identité, entre un modèle de référence et ce qui se fait ou est fait.

**Comptes d'affection spéciale** : ils retracent des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont en relation directe avec les dépenses concernées.

**Dépenses de l'Etat** : dépenses exécutées par les services publics pour le maintien de l'administration, pour la réalisation des infrastructures comme dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des routes, de l'énergie, etc. et pour l'amélioration des conditions des citoyens.

**Emprunt** : somme d'argent versée par une personne qui a plus d'argent à une autre qui en a besoin, cette dernière s'engage à la rembourser avec ou sans intérêts sur une période.

**Investissement** : construction et équipement d'infrastructures comme les routes, hôpitaux et salles de classe.

**Paiement** : opération par laquelle un comptable public éteint une dette de l'Etat ou d'un organisme public envers un créancier.

**Subventions** : aides financières attribuée sous forme de don non remboursable à une structure ou un service public distinct des services du Gouvernement.

**Transferts courants** : revenus payés à des bénéficiaires même sans avoir rendus de services effectivement économiques (exemple : pensions, bourses, etc.).



**Direction Générale du Budget**  
[www.budgetbenin.bj](http://www.budgetbenin.bj)